



CONSERVATION DES ESPECES ENDEMIQUES ET MENACEES AU COEUR DE LA CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITE MALAGASY

Le patrimoine naturel malagasy est fragilisé à cause de son utilisation excessive face à la pauvreté grandissante et aux appuis limités alloués à la gouvernance des ressources naturelles. L'utilisation de l'approche basée sur les 21 espèces cibles, dont 20 plantes et une espèce d'oiseau migrateur au niveau du Projet COKETES, a permis la mise en œuvre des stratégies locales concrètes pour leur conservation par l'intégration des facteurs sociaux et environnementaux.

Le Projet COKETES en bref

La Biodiversité malagasy est d'une unicité incomparable à cause de sa richesse et de son endémisme élevé. Face à sa dégradation continue, le peuple et le Gouvernement ont déployé des efforts considérables pour conserver ce patrimoine naturel. Un autre défi de conservation par le biais d'une approche espèce, qui va compléter l'approche écosystème déjà en place, a donc été ainsi initié au niveau de 18 localités de Madagascar.

L'approche espèce est une stratégie fondée sur la conservation des espèces menacées endémiques et de valeur économique pour promouvoir la gestion durable de la Biodiversité. Ces espèces sauvages, animales ou végétales, forment une partie importante de la richesse naturelle du pays et ils ont des rôles précis dans l'écosystème. Ainsi, ils offrent les unités les plus pratiques pour l'évaluation de la préservation car elles sont plus tangibles et plus faciles à analyser parmi tous les composants de l'écosystème.



AME ET FONDEMENT DE LA CONSERVATION DES ESPÈCES ENDÉMIQUES

Le rehaussement de la performance du Projet est basé sur la participation effective des Collectivités territoriales que les communautés locales de base dans les actions de conservation des espèces clés après les différentes campagnes de sensibilisation et de renforcement des capacités. Le déclencheur de la réussite est l'intégration des facteurs socio-économiques au profit de la protection des espèces cibles.

Le rehaussement de la performance du Projet est basé sur la participation effective des Collectivités territoriales que les communautés locales de base dans les actions de conservation des espèces clés après les différentes campagnes de sensibilisation et de renforcement des capacités. Le déclencheur de la réussite est l'intégration des facteurs socio-économiques au profit de la protection des espèces cibles.



1. Implication des parties prenantes, promoteurs du projet (communautés locales, autorités administratives et service techniques, ONG)

L'incapacité à reconnaître la valeur et les avantages d'avoir des ressources naturelles constitue une des principales causes de leur dégradation. Peu de membres des communautés locales ont connu les espèces cibles avant la mise en œuvre du Projet COKETES. Pour y remédier, des campagnes de sensibilisations intensives axées sur le partage d'informations basiques puis scientifiques sur ces espèces ont été réalisées durant la première année du Projet ; les campagnes de sensibilisation ont revêtu d'autres styles après cette année.

Par ailleurs, les formations initiales ainsi que les partages de connaissances sur les 21 espèces cibles, dont chaque partie prenante ont bénéficiés, constituent une étape absolue pour les impliquer aux actions de conservation. Ces actions, en outre la mobilisation importante des parties prenantes, sont les fondamentaux de la réussite des campagnes menées. Ladite intégration ou implication des parties est matérialisée par signatures des chartes de responsabilités et/ou par des lettres d'engagement en faveur de la Conservation des espèces.

2. Intégration des facteurs socio-économiques au profit de la conservation des espèces cibles

L'amélioration de la situation financière des communautés cibles jouit d'un rôle déterminant au renforcement de la conservation des 21 espèces ainsi que le maintien de l'intégrité des écosystèmes dans les sites d'intervention du Projet. Les activités génératrices de revenus, respectueuses de l'environnement, ont été mises en œuvre pour répondre aux besoins des communautés. Les dotations conséquentes des intrants aux bénéficiaires, ont déterminé une amélioration significative de revenus des communautés locales ainsi que la mise en place des infrastructures sanitaires et éducatives ont été menés afin d'assurer le bien-être des populations (rénovation ou nouvelle construction).

Concernant la conservation des 21 espèces endémiques menacées, l'acquisition des capacités appropriées après diverses formations (suivi biologique et phénologique, multiplication des espèces clés, espèces associées et espèces exotiques pour les besoins quotidiens) a amplement contribué dans la responsabilisation des acteurs cibles dans la mise en œuvre des stratégies de ce projet.



Quelles leçons à tirer ?

Le choix de l'espèce est essentiel pour la réussite de la mise en œuvre de l'approche espèce. Dans le but de promouvoir la préservation et la gestion durable de la biodiversité malagasy, l'espèce devrait être endémique et devrait servir de « parapluie » pour la conservation. Le statut de menace de l'espèce selon la catégorisation de l'IUCN doit être un critère de choix puisque, de prime à bord, c'est une source d'information relative aux menaces, aux exigences écologiques et aux aires de distribution. Elle permet également un accès aux actions de conservation auxquelles il est possible de recourir pour empêcher l'extinction des sujets à protéger. Ainsi, les recherches approfondies sur les groupes souches à conserver ont une influence capitale dans la définition de leurs besoins prioritaires.

Les communautés locales de base occupent une place cruciale dans la gestion durable de la Biodiversité. Le développement des approches participatives ne devrait pas être une étape à loucher dans ce cas. Ces approches ne doivent et ne peuvent être figées mais devront, au contraire, être spécifiques et ciblées pour chaque site. D'un autre côté, la valorisation de l'approche commune, traduite par l'accompagnement technique combiné aux supervisions des responsables, est une expérience riche et indéniable du projet. Ce mode d'approche a pour but l'intégration des communautés, un des axes de réussite du projet, dans les mises en œuvre des actions de ce plan de conservation. Ledit Responsable peut être une personne dotée d'un pouvoir décisionnel au niveau du site ou peut être le Gestionnaire du site même.

L'amélioration de la situation financière des habitants aux alentours des spécimens endémiques à protéger anime la conservation souhaitée des espèces cibles et leurs habitats. L'amélioration de la rémunération indique la réussite de la gestion des activités génératrices de revenus qui répondent aux besoins des bénéficiaires. Par ailleurs, elles ont été mises en œuvre de manière participative et inclusive.

La mise en œuvre d'un nouveau projet pour la gestion durable de la Biodiversité ne doit pas être considérée comme un cas isolé. Le Projet COKETES a permis les applications des bonnes pratiques acquises lors des projets antérieurs à l'instar du modèle Life du Projet JICA, Managed Ressources Protected Areas- « MRPA », pour aider aux atteintes des indicateurs fixés.



Les points forts du Projet COKETES

- Intégration des parties prenantes dans les diverses actions de conservation des espèces cibles.
 - Amélioration de la connaissance scientifique des 21 espèces clés ainsi que les espèces associées des plantes.
-
- Apport de technique innovante sur la restauration avec la mise en avant d'une étude scientifique au préalable
 - Amélioration des conditions des habitats qui a déterminé l'augmentation des nombres des individus de Hérons Crabier blanc dans leur site de répartition (cas de PBZT, AP Ambondrobe)
 - Une sécurisation des espèces cibles et associées mêmes en dehors des aires protégées.
-
- Amélioration de la collaboration entre les parties prenantes entre autres les DREDD, les partenaires, CTD, STD (cas Analajirofo)

